

RAPPORTEUR : Michèle DUCLOY, Vice - Présidente

TITRE : Plateforme Avenir Jeunes - Soutien financier 2017

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Syndical du SyMPaC, réuni le 30 novembre 2012, a entériné la création d'une Plateforme Avenir Jeunes dans le Pays du Calais.

Chaque année le SyMPaC octroie une subvention à cette plateforme pour assurer un traitement équitable de cet outil sur l'ensemble du Pays du Calais.

Après 4 ans d'activités, le bilan de ce nouveau dispositif s'avère probant.

En effet, plus de 600 visites d'entreprises sont recensées, avec plus de 800 offres d'emplois détectées.

400 placements de jeunes ont été effectués dans les entreprises (sous la forme CDI, CDD, alternance).

70 chefs d'entreprises chefs de file sont mobilisés dans différents secteurs d'activités, et à ce jour plus de 25 réunions jeunes/entreprises se sont déroulées avec le souci de mailler équitablement l'ensemble du territoire.

L'essentiel du budget est assuré par le Conseil Régional des Hauts de France. La participation du SyMPaC vise à impulser des actions spécifiques à l'insertion de jeunes qui viendront compléter les missions d'ingénierie.

Il est ainsi proposé de renouveler le soutien financier du SyMPaC, pour une dépense totale maximale de 125 000 € TTC, avec le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT TTC			
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Rémunération personnel	92 000€	Conseil Régional (80%)	100 000 €
Location locaux, salle réception	7 000 €		
Frais déplacement, télécommunication	9 000€	SyMPaC (5%)	6 000 €
Dotation aux amortissements	2 400 €		
Actions d'animation	14 600 €	CCI Côte d'Opale (15%)	19 000 €
TOTAL Dépenses	125 000 €	TOTAL Recettes	125 000 €

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- habilitier le Président à signer les conventions avec la CCI Côte d'Opale ;
- engager la dépense de 6 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président
SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DU
CALAIS
Olivier MAJEWICZ
SYMPAC

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 9 janvier 2018
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 8 janvier 2018

Le Président du SyMPaC,

Olivier MAJEWICZ



COMITE SYNDICAL DU 22 DECEMBRE 2017

Le vingt-deux décembre de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le douze décembre 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, MM. Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, Ludovic LOQUET, Jean-Luc MAROT, Antoine PERALDI, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), Nadine DENIELE (pouvoir Mme HEUX), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS (pouvoir Mme DUCLOY), Gérard GRENAT, Dominique LEGRAND, René LOTTE, Pascal PESTRE (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Nicole CHEVALIER (pouvoir Mr MELCHIOR), MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Julien RENAULT (pouvoir Mr MAJEWICZ), Patrick WAY (pouvoir Mr PIQUET) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. François LE GALL, Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET) (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient absents :

MM. Guy ALLEMAND, Pierre-Henri DUMONT (Grand Calais Terres & Mers) ;
Mme Béatrice BOULANGER (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;
M. Thierry POUSSIERE (Communauté de Communes Pays d'Opale).